



Syndicat National des Policiers Municipaux

Direction de la Communication

Grève nationale illimitée des policiers municipaux

**STOP à la verbalisation des infractions
par timbre-amende**

Cannes, le 17 décembre 2009

COMMUNIQUE

Mesdames, Messieurs,

Chères et Chers collègues,

Le 1^{er} décembre dernier, le **Syndicat National des Policiers Municipaux** était reçu pour la « énième » fois par le **Cabinet du Secrétaire d'Etat Alain Marleix**. Lors de cette réunion, nos interlocuteurs ont totalement refusé d'aborder le volet social des policiers municipaux !!!

Quelques mois plus tôt, lors d'une réunion pleine d'espoir à l'Élysée avec le **Directeur de cabinet du Président de la République**, il nous avait été confirmé que depuis 20 années, aucune négociation sérieuse sur le volet social des policiers municipaux n'avait eu lieu. Malheureusement, cette réunion n'a donné aucune suite... comme d'ailleurs toutes les réunions auxquelles le **Syndicat National des Policiers Municipaux** a été convié !!!

L'an passé, le **Syndicat National des Policiers Municipaux** espérait beaucoup avec le Rapport « **Ambroggiani** ». Malheureusement, le rapport diffusé n'a nullement répondu aux attentes sociales des policiers municipaux. Pourtant, le **Préfet Ambroggiani** s'était engagé de vive voix à Nice lors des **4^{ème} Assises de la Sécurité Urbaine** à ce qu'il y ait un véritable volet social dans son rapport !!!

Il semblerait que le **Préfet Ambroggiani** ait parfaitement identifiée l'attente principale des policiers municipaux... toutefois, dans le rapport tel qu'il a été diffusé, strictement rien sur le social !!!

Depuis des mois et des mois, le **Ministère de l'Intérieur** semble souffrir d'une extrême hypoacousie, et refuse l'ouverture de réelles négociations pour :

- Revalorisation sérieuse de toutes les grilles indiciaires à l'égal de celles de la police nationale avec un effort particulier pour la catégorie C
- Bonification d'une annuité tous les 5 ans
- Intégration de l'ensemble des primes pour le calcul des droits à la retraite...

Etrangement, lorsqu'il s'agit d'octroyer des prérogatives supplémentaires aux policiers municipaux, le Gouvernement sait les trouver !!!

L'Association des Maires de France semble elle aussi être atteinte d'une surdité extrême quand il s'agit d'aborder le volet social des policiers municipaux. Pire, elle est toujours absente des réunions lorsqu'elle doit être confrontée aux syndicats.

Il ne fait aucun doute que les policiers municipaux sont un maillon essentiel de la sécurité publique française. Ils sont bien souvent les premiers intervenants et sont autant, et si ce n'est plus, exposés aux risques sur la voie publique que les policiers nationaux et gendarmes. L'actualité quotidienne nous le prouve très régulièrement.

Les policiers municipaux dénoncent tous un « **ras-le-bol** » d'avoir toujours plus de prérogatives sans aucune contrepartie sociale !!!

Aussi, le Syndicat National des Policiers Municipaux prend ses responsabilités et appelle tous les policiers municipaux de tout grade, à compter de ce jour, à stopper la verbalisation des infractions par timbre-amende, par le biais d'une grève nationale illimitée.

Opération « Noël sans timbre-amende » : www.facebook.com/group.php?gid=247160939324

Le **Syndicat National des Policiers Municipaux** rappelle que le **Ministère de l'Intérieur** souhaite réunir une fois de plus les organisations syndicales au mois de janvier 2010. Aucun ordre du jour n'a été communiqué. Il est fort probable que cette réunion concerne, comme bien souvent, des futilités pour servir uniquement à flatter l'égo de certains éminents syndicalistes...

Que le **Ministère de l'Intérieur** en soit convaincu, il devra revoir sérieusement sa copie pour apaiser les tensions !!!
Les policiers municipaux sont extrêmement déterminés !!!

Dominique Martin
Président

SNPM Direction de la Communication – 21 Rue de Mimont – 06400 Cannes
Tél : 06 60 12 20 62 – Fax : 04 83 33 05 23 – Courriel : communication@snpm-cftc.fr

Site internet : www.snpm-cftc.fr